

on ne devrait pas en profiter pour lancer une enquête générale sur l'industrie de l'essence. D'autre part, je crois qu'une enquête générale sur le prix de l'essence s'impose; dans un quartier d'Ottawa, vous pouvez payer 44c. le gallon, alors que, seulement quelques pâtés de maisons plus loin, vous devez payer de 50c. ou 55c. le gallon pour la même essence. Nous savons tous que ces détaillants au rabais se procurent leur essence des mêmes réservoirs. Le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Basford) devrait se renseigner à ce sujet.

• (4.40 p.m.)

Le député d'Esquimalt-Saanich (M. Anderson) a parlé du problème de la pollution. Certains députés estiment peut-être qu'il existe un problème de pollution par l'essence à la Chambre aujourd'hui. Il y a sûrement un problème quant à la quantité de plomb dans l'essence. De fait, c'est une menace pour la santé.

On a fait des recherches sur les animaux dont les pâturages sont situés près des routes très passantes. En analysant leur sérum, on a pu déterminer quelles bêtes paissaient près des grand-routes d'après la quantité de plomb dans leur sang. Le ministère de la Consommation et des Corporations et le grand public devraient avoir la garantie qu'on ne demande pas un prix élevé pour une essence qui, même si elle coûte plus cher à produire, n'est pas de meilleure qualité. Je ne voudrais pas étouffer le bill à l'étude ni, de quelque manière que ce soit, en empêcher l'adoption.

M. l'Orateur: Le député de South Western Nova (M. Comeau).

Une voix: Ne soyez pas libéral.

M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova): Le député dit: «Ne soyez pas libéral». Au cours des deux années que j'ai passées ici, les seuls bills d'initiative privée qu'on a renvoyés à un comité avaient été présentés par des députés libéraux.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député doit savoir qu'au stade actuel il devrait discuter du bill à l'étude et non de bills dont on a pu disposer autrement dans le passé. Je lui suggère de restreindre son intervention au bill dont la Chambre est saisie.

M. Comeau: Je suis d'accord avec ce que Votre Honneur vient de dire. J'ai fait cette observation parce que je la croyais importante. Le bill demande simplement que les stations-service indiquent sur leurs pompes si elles renferment de l'essence à basse, moyenne ou haute performance ainsi que l'indice d'octane. Qu'arrivera-t-il?

M. Borrie: Rien.

M. Comeau: Exactement. J'ai fait sept ans d'études universitaires en physique. J'ai fait un peu de chimie. Le mot octane ne me dit pas grand-chose. Nom d'une pipe, monsieur l'Orateur...

L'hon. M. Pepin: C'est juste. Cela veut dire de la fumée de pipe.

M. Comeau: A quoi bon afficher l'indice d'octane sur les réservoirs à essence? Est-ce que Joe Smith de Yarmouth comprendra comment cela le touche? En vérité, tout ce qui l'intéresse, c'est le prix de l'essence. Si le gouvernement oblige les stations-services à afficher ces pancartes, les sociétés pétrolières devront engager des hommes pour le faire. Le prix de l'essence augmentera encore d'un cent.

Je m'oppose à ce bill. Je ne crois pas qu'il améliorera quoi que ce soit. Les sociétés pétrolières allégeront qu'elles doivent augmenter le prix en raison des frais supplémentaires d'installation des pancartes.

Je crois qu'il est très important d'avoir un haut indice d'octane dans l'essence. Les distributeurs qui font les livraisons aux stations-services devraient, selon moi, le vérifier. Nos inspecteurs d'essence de chaque province pourraient s'en charger. S'ils font bien leur travail, ils peuvent assurer aux consommateurs qu'ils reçoivent effectivement la qualité d'essence voulue. Si elle laisse à désirer, nous devrions en être prévenus par les inspecteurs. Je ne vois pas comment les consommateurs seraient plus avancés de savoir que l'essence qu'ils achètent contient une certaine quantité d'octane. S'il faut remédier à la situation, faisons examiner par les inspecteurs l'essence livrée par les distributeurs. Je ne vois pas comment cela profiterait aux consommateurs autrement qu'en...

Une voix: Il reste neuf minutes.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Qu'est-ce que cela veut dire?

M. Comeau: Nous nous comprenons, le whip et moi. Ce bill n'est pas très compliqué; il n'y a qu'un alinéa. Je ne vais pas en parler très longtemps, parce que je ne crois pas que le simple affichage d'une pancarte avantagera le consommateur. Les inspecteurs doivent faire les vérifications nécessaires pour s'assurer que l'essence contient la quantité voulue d'octane. Le député d'Ottawa-Ouest et d'autres ont peut-être acheté de l'essence qui ne rend pas leur voiture aussi nerveuse que d'habitude, mais ce n'est pas en affichant une pancarte qu'on réglera le problème. Nous devrions nous assurer que l'essence a été dûment vérifiée et qu'elle est conforme aux normes prescrites. Je suppose que d'autres députés veulent prendre part à ce débat; je vais donc me rasseoir.

• (4.50 p.m.)

M. Bell: Le député me permet-il de lui poser une question?

M. Comeau: Oui.

M. Bell: A titre de défenseur jaloux des droits des provinces, étant donné qu'il est originaire de la Nouvelle-Écosse, le député est-il d'accord avec le secrétaire parlementaire qui a déclaré, il y a quelques minutes, que ce bill constitue, en réalité, un empiètement sur des prérogatives provinciales et que nous ne devrions donc pas l'adopter cet après-midi sans nous être mieux informés du problème de juridiction que pourrait susciter l'adoption du bill